











# Atlas de la Biodiversité Communale

#### Territoire concerné

Marigny-les-Usages (Loiret). 1 692 habitants (2019) sur 9,66 km², soit 175 hab/km².

#### Date de mise en œuvre de l'ABC

2019-2021

# Contexte environnemental et urbanistique de la commune



Forêt communale ©N. Déjean, LNE

Située dans le nord de la métropole d'Orléans, la commune de Marigny-les-Usages jouit d'une situation exceptionnelle entre Val de Loire et Forêt d'Orléans.

Les zones naturelles de la commune sont principalement des milieux forestiers et des zones humides dépendantes de la Grande Esse et du Ruet.

Les parcelles agricoles occupent une grande surface et sont accompagnées d'une multitude de milieux annexes comme des haies, des bandes enherbées ou des friches.

### Bilan des connaissances écologiques sur la commune

La faune et la flore sont très diversifiées et plusieurs espèces patrimoniales, rares, protégées ou déterminantes des ZNIEFF ont été recensées. Cette richesse écologique n'est pas surprenante, la forêt communale faisant partie du massif forestier de la forêt d'Orléans et les étangs étudiés à proximité du Ruet étant des zones connues comme hauts lieux de biodiversité.

Dans ce sens, les inventaires menés sur la forêt communale se sont révélés intéressants, notamment au niveau des nombreux points d'eau. Il a ainsi été recensé le **Triton crêté**, classé quasi-menacé en région Centre-Val de Loire, de nombreuses chauves-souris, des coléoptères dont deux espèces de **Donacies** rares en région ainsi que la **Bruyère à balai**, arbuste peu commun des landes arbustives.



Alouette des champs ©Neil Smith, wikimedia commons

Les nombreux étangs de la commune sont des lieux privilégiés pour les amphibiens et l'avifaune qui y trouvent **nourriture et quiétude.** 

Les zones agricoles et leurs annexes (haies, fossés, bandes enherbées, etc.) ne sont pas exemptes de biodiversité. On y retrouve par exemple des oiseaux en déclin comme l'Alouette des champs ou la Linotte mélodieuse. La Grande Esse

traversant la zone agricole sud abrite également **l'Agrion de Mercure**, une libellule protégée et typique des cours d'eau végétalisée.

Nombre d'espèces recensées à Marigny-les-Usages (données bibliographiques inclues)

| Groupe d'espèces                  | Nombre total<br>d'espèces<br>recensées | Nombre d'espèces<br>d'intérêt<br>(statut de protection,<br>menacées, réglementées,<br>déterminantes ZNIEFF, etc.) | Nombre<br>d'espèces<br>exotiques<br>envahissantes |
|-----------------------------------|--|---|---|
| Flore                             | 434                                    | 23  | 4   |
| Insectes                          | 225                                    | 13  | 2   |
| Amphibiens                        | 8                                      | 8   | 0   |
| Reptiles                          | 5                                      | 3   | 1   |
| Oiseaux                           | 95                                     | 28  | 0   |
| Chauves-souris                    | 6                                      | 6   | 0   |
| Mammifères hors<br>Chauves-souris | 12                                     | 2   | 1   |

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <a href="https://obs45.fr">https://obs45.fr</a>

## Propositions de gestion

Les fiches techniques associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport ABC portent sur la préservation des sites étudiés, la bonne gestion de certains milieux naturels et espaces verts ou la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Ainsi 8 fiches ont été co-construites avec la municipalité. Ces préconisations se veulent relativement simples à mettre en place <u>et</u> peuvent être utilisées, pour la plupart, sur l'ensemble des espaces naturels de la commune, publics ou privés.



Agrion de Mercure ©S. Loiseau, LEE

Elles décrivent des modes de gestion doux et différenciés afin, d'une part, de conserver le patrimoine biologique existant et, d'autre part, d'améliorer l'accueil d'une plus grande biodiversité sur des secteurs dégradés : fauche tardive, préservation des sols forestiers, entretien de mares et étangs, etc.

#### Sensibilisation et communication

Le programme de sensibilisation s'est décliné sous plusieurs formes :

- trois animations scolaires avec l'école primaire (178 élèves) avec une sortie biodiversité à proximité de l'école
- une conférence grand public lors des 24h de la Biodiversité 2021 précédée d'une sortie biodiversité
- Mise en ligne d'une page internet en commun avec Mardié et Boigny-sur-Bionne <a href="https://mapo.orleans-metropole.fr/portal/apps/storymaps/stories/6cc181b99a094540b40b8b16c">https://mapo.orleans-metropole.fr/portal/apps/storymaps/stories/6cc181b99a094540b40b8b16c</a> 29f9174





### Pour en savoir plus

#### Coordonnées de l'association :

Loiret Nature Environnement, 64 route d'Oliver 45100 Orléans

Nicolas Déjean 02.38.56.90.61 <a href="mailto:ndejean@lne45.org">ndejean@lne45.org</a>

Site: <a href="http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/biodiversite/inventaires-de-biodiversite-communale">http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/biodiversite/inventaires-de-biodiversite-communale</a>

#### **Documentation:**

Présentation de l'ABC de Marigny-les-Usages : <a href="https://marignylesusages.fr/developpement-durable/">https://marignylesusages.fr/developpement-durable/</a>

## Bulle « témoignage »

Monsieur l'Adjoint à l'environnement, depuis la fin de l'IBC, avez-vous mis en place les actions préconisées ?

Oui notamment celles concernant la gestion de la forêt avec l'ONF (recensement des mares, règlement de l'affouage, concertation avec les autres commissions municipales pour une ouverture raisonnée au public, en particulier sur des projets tels que : parcours VTT, d'orientation, boucle de promenade...

Nous avons également recensé de tous les espaces publics gérés par le service technique pour prendre en compte la biodiversité en vue de la mise en œuvre d'une gestion différenciée de ces espaces.

Allez-vous intégrer les résultats de l'IBC dans la révision de vos documents d'urbanisme ?

Nous avons fait détourner une route, et classé ces parcelles en zone naturelle pour protéger une zone humide.